

IL Y A 80 ANS : LES FRANÇAISES OBTENAIENT LE DROIT DE VOTE.

COMMUNE DE MONTBOUCHER

Élections MUNICIPALES du 29 Avril 1945

Parti Socialiste S. F. I. O.

CITOYENNES, CITOYENS,

Le peuple de France va, après de longues années de silence et d'oppression, faire à nouveau entendre sa voix.

Pour la première fois, les femmes voteront malheureusement, trop des nôtres, déportés, prisonniers de guerre ne seront pas là pour exprimer leur opinion. Nous aurions préféré que les élections soient ajournées jusqu'à leur retour.

Mais les élections de dimanche ne seront que **PROVISOIRES**.

Nous seront appelés à voter à nouveau avant longtemps ; nous donnerions notre démission s'il en était autrement.

Le Parti Socialiste vous appelle aux urnes pour affirmer votre attachement aux libertés républicaines.

Il veut que les grands responsables de la trahison soient chatiés impitoyablement.

Il veut la destruction des trusts, une politique agricole énergique pour le maintien des jeunes à la terre, des mesures vigoureuses pour éviter l'effondrement des prix, par la création d'*Offices pour le bétail et la pomme de terre* ; l'amélioration de l'habitat rural ; la création de centres de distractions pour la jeunesse ; la retraite pour tous les vieux travailleurs sans distinction.

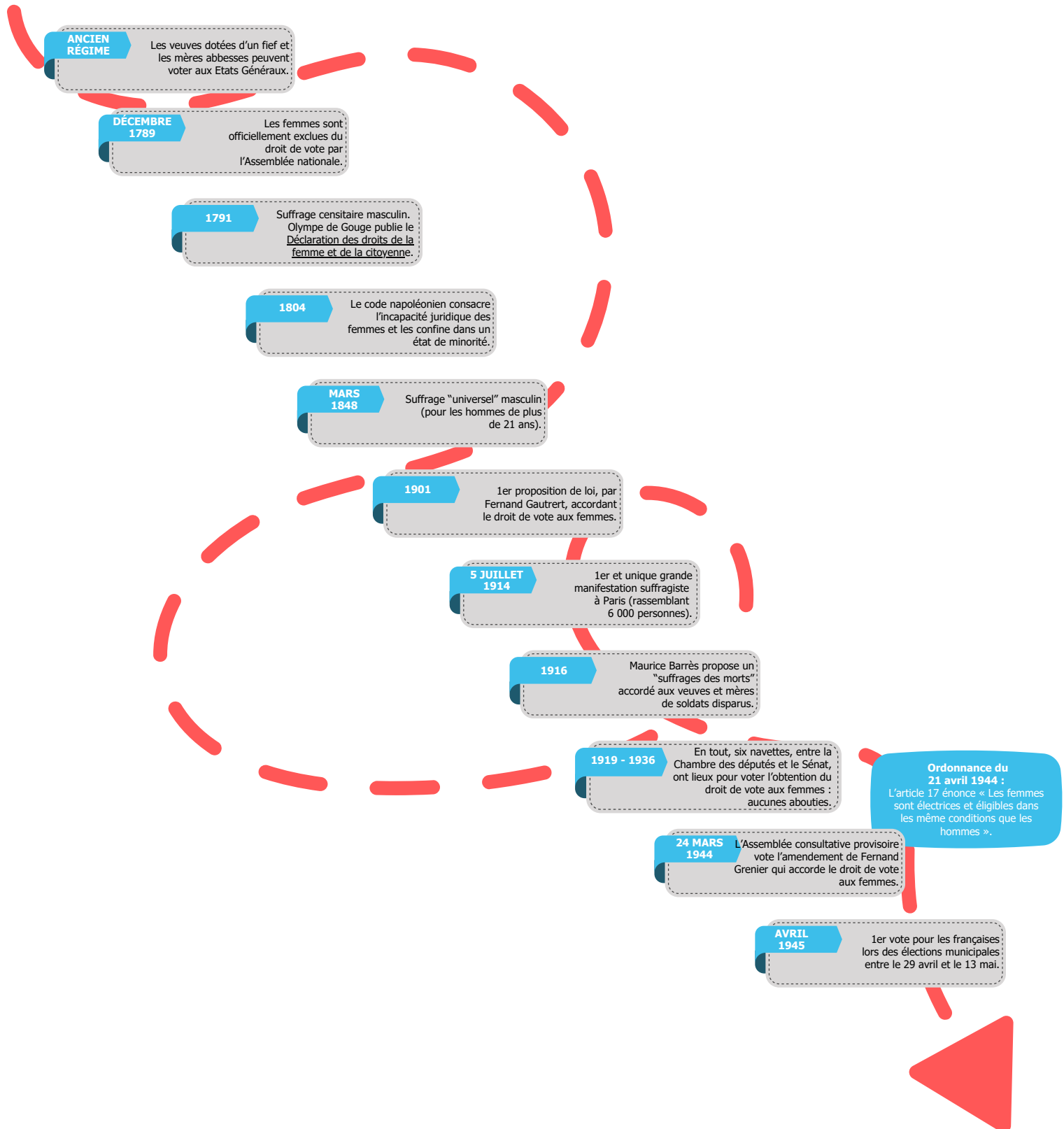
Il veut surtout une *aide efficace* et rapide de la Nation en faveur des victimes de Vichy et du Boche : prisonniers, déportés, sinistrés.

EN VOTANT Dimanche pour NOTRE LISTE vous affirmerez votre attachement à la démocratie, votre haine du fascisme.

Vive la REPUBLIQUE, Vive la FRANCE.

QUELQUES ÉTAPES DANS L'OBTENTION DU DROIT DE VOTE DES FEMMES EN FRANCE.

Le 21 avril 1944, **il y a 80 ans, les françaises obtiennent le droit de vote.** Un an plus tard, ces dernières l'utilisent pour la première fois lors des élections municipale (les 29 avril et 13 mai 1945). **L'obtention de ce droit a ponctué l'histoire de France,** comme en attestent les quelques étapes sélectionnées ci-dessous :



COMMENT LE DROIT DE VOTE DES FEMMES EST REPRÉSENTÉ DANS LES ARCHIVES ?

LES AFFICHES ÉLECTORALES DE 1945

Pour commémorer les 80 ans de **l'article 17 de l'Ordonnance du 21 avril 1944**, les Archives départementales de la Creuse vous proposent **une sélection d'affiches électorales placardées lors des municipales de 1945** dans quelques communes creusoises. Pour la première fois, les candidats à cette élection s'adressent dorénavant à leurs "concitoyennes" autant qu'à leurs "concitoyens". Les affiches des communes de Fresselines et Montboucher, notamment, insistent sur la nouveauté de ces élections.

D'autres affiches sont à retrouver sur le site des Archives départementales de la Creuse, dans l'onglet "[Archives numérisées](#)".

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Egalité — Fraternité.

ELECTIONS MUNICIPALES

du 29 AVRIL 1945

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS.

Après de longs mois sous un régime de terreur et de menaces, notre Commune, exposée à des dangers que vous n'avez peut-être pas tous pressentis, a heureusement échappé au massacre.

Par votre résistance à des exigences exagérées et malfaisantes, elle n'a pas non plus été dévastée.

Enfin, par votre admirable discipline, votre mutuelle entente, votre ferme discrétion surtout, aucun événement fâcheux ne s'est produit et l'on peut dire que notre St-Julien est l'une des Communes du Département qui a su conserver une situation des plus favorables.

Votre Conseil Municipal est heureux d'un tel résultat et tient à vous féliciter aujourd'hui pour cette courageuse et brillante attitude. Lui aussi a résisté contre des pressions menaçantes et surmonté de nombreuses et inquiétantes difficultés. Il vous a défendu le plus qu'il était possible contre d'audacieux oppresseurs administratifs, toujours prêts à vous dépouiller au profit de l'envahisseur et qui vous menaçaient de sanctions sévères, mais que par nos entraves, **ILS N'ONT JAMAIS PU VOUS APPLIQUER**

A présent, nous luttons toujours pour reconquérir cette **CHÈRE LIBERTÉ D'AVANT GUERRE** et en présence d'une tâche si ingrate, nous pensons, chers amis, que par notre expérience acquise au milieu de tant d'embarras, nous pouvons améliorer encore la situation de notre Commune.

La tâche la plus pressante est de porter secours à nos chers prisonniers qui ont tant souffert de la servitude et des privations. Des moyens sont déjà en œuvre, que nous augmenterons autant qu'il nous sera possible.

Bref, bien d'autres choses encore sont à réaliser et c'est pourquoi nous vous demandons aujourd'hui, chères concitoyennes et chers concitoyens, de nous renouveler votre confiance par votre bulletin de vote.

Nous sollicitons ce témoignage **COMME UN PRÉCIEUX RÉCONFORT** pour continuer ce dur labeur dans **L'UNION FRATERNELLE ET CET ACTIF SOUTIEN DE VOUS TOUS** qui nous ont été si profitables pendant la tourmente.

Nous insistons vivement auprès des électrices, afin qu'elles n'oublient pas de venir voter pour nous aider à soutenir **NOS DROITS LÉGITIMES** et nous espérons fermement, Mesdames et Mesdemoiselles, avoir l'honneur Dimanche de recueillir "**VOTRE PREMIER VOTE**".

Vive la Commune de St-Julien-le-Châtel !

Vive la République démocratique et sociale !

Guéret — Imp. P. FOURIAUD



976 W 291 / 115

REPUBLICQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE BONNAT

Elections Municipales
du 29 Avril 1945

FRANCAISES FRANCAIS vous allez voter

Nul n'a le droit de nier que ces élections, les premières depuis 7 ans auront politiquement une importance essentielle,

Nous avons essayé seuls, chez nous, de faire une liste unique, la chose n'a pas été possible car pour les gens de cœur il y a trop de souvenirs et trop de souffrances qui ne peuvent s'oublier, nous reviendrons certainement un jour sur ce sujet.

Nous aurions préféré aussi voir les élections repoussées jusqu'au retour de tous nos prisonniers, la chose n'a pas été possible. C'est pour cela que les mouvements et partis désignés par ailleurs se sont réunis pour vous présenter une liste municipale groupant des gens qui tous sans équivoque possible ont été depuis toujours pour le Général De Gaulle, contre l'invasisseur.

Certains ont pris de gros risques et de graves responsabilités.

Certaines candidates même n'ont pas été moins à la peine sinon à l'honneur, et prouvé à tous que la femme sait aussi bien que l'homme par sa valeur et son courage mériter les mêmes droits.

Les candidats de cette liste d'unité ne s'affublent pas, pour piquer les suffrages selon la méthode classique et peu courageuse de l'étiquette la plus populaire, ils sont les adhérents et les mandataires officiels des mouvements ou des partis qu'ils représentent,

Chacun selon ses moyens a agi de son mieux, chacun a lutté contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, non pour en tirer vanité mais parce que c'était un devoir, et parce que chacun avait au cœur le ferme espoir qu'après la tourmente viendrait un monde meilleur. C'est pour cela qu'avec le programme du Comité National de la Résistance accepté par le Général De Gaulle ils se présentent à vos suffrages

Cette affiche étant la seule profession de foi tolérée nous ne pouvons que résumer les buts que nous poursuivons. D'abord finir la guerre, Ensuite gagner la paix, Nous savons bien qu'on sortira contre nous la vieille formule (pas de politique) et pourtant, le conseil municipal a toujours fait de la politique, Il en a fait hier quand ses délégués élassaient successivement au Sénat tous les Députés bafoués par le Suffrage Universel, il en fera encore demain quand ses représentants donneront le ton à la grande consultation qui batira la Constitution de la IV^e République.

Essayons donc de faire le point clairement et sans passion. L'heure est grave et la question dépasse le cadre local : La France, le Monde, la Liberté viennent d'échapper à un terrible danger. La lutte n'est pas terminée sur ce terrain comme ailleurs. C'est pour cela que nous vous disons EN AVANT..!

*Pour développer toutes les libertés, notamment celles des Communes
Pour démocratiser des impôts communaux
Pour nettoyer du haut en bas la Maison FRANCE
Pour le Général de Gaulle dans le programme du C.N.R.
Pour construire la 4^e République
Pour que ça change enfin*

Vive la liste d'unité républicaine et antifasciste

CHAREILLE Charles.	AUVITY Gabriel.	LABESSE Théodore.	RAPINAT Julien.
BOURIN Yvonne.	GALLAND Désiré.	LAGARDE Ernest.	TISSIER Alexandre.
FILLOUX Jeanne.	GUILLEBANET Armand.	LAMY Albert.	SOUCHARD Marcel.
MARJOLLET Juliette.	JOUANDON Paul.	LEGRET Roger.	VINCENT Henri.

Les mouvements ou partis suivants 1 Front National. 2 Union des Femmes Françaises. 3 Mouvement de la Libération Nationale. 4 Résistance 5 Artisans. 6 Parti Communiste. 7 Parti Socialiste, ont sur cette liste leurs seuls représentants officiels.

La Confédération Générale Agricole est largement représentée.

Gueret. - Imp. LECANTE



976 W 291 / 10

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ELECTIONS MUNICIPALES DU 29 AVRIL 1945

COMMUNE DE FRESSELINES

CITOYENNES & CITOYENS,

Vous allez être appelés le 29 Avril à désigner vos représentants au Conseil Municipal. Cette consultation électorale revêt plutôt un caractère plébiscitaire et politique qu'administratif. En effet, près de trois millions de Français sont encore en Allemagne et leur absence ne peut prêter qu'à équivoque sur la valeur du scrutin.

Le Gouvernement Provisoire de la République a cru nécessaire de demander au Corps Electoral, son avis, tant sur sa politique intérieure, qu'extérieure.

Ayant reçu son investiture, lors de la Libération, nous nous présentons à vos suffrages, tels que nous avons toujours été. Républicains d'avant garde nous n'avons jamais séparé la République du Socialisme.

La République semble pour nous la meilleure forme de Gouvernement. La France a trop souffert des dictatures, et le monde avec elle, pour qu'elle ne haïsse pas le pouvoir personnel. La volonté d'un seul homme a toujours été néfaste aux peuples qui l'ont subie.

La première République nous a donné les Droits de l'Homme et du Citoyen ; la deuxième, le Suffrage Universel ; la troisième l'Instruction Publique Obligatoire et a entamé les grandes réformes sociales, et nous espérons que la quatrième saura les faire aboutir en affranchissant les masses laborieuses, tant ouvrières que paysannes, de la tutelle des trusts et des grandes firmes économiques qui les exploitent et les oppriment, et saura par des accords internationaux, empêcher le retour des catastrophes que nous avons subie et qui ont amené tant de deuils et de ruines.

CITOYENNES,

Pour la première fois vous voilà donc appelées à faire entendre votre voix dans la scène politique.

Nous pensons que vous saurez vous montrer dignes de la confiance que vous fait le Gouvernement, en affirmant bien haut et nettement, votre attachement à la République et à la Paix.

Voter, c'est votre droit, mais c'est aussi votre devoir, ne l'oubliez pas.

LES CANDIDATS DE LA LISTE DE DÉFENSE RÉPUBLICAINE

Dugenest Ernest
Boyer André
Pérot Baptiste
Darchis Henri
Desrieux Fernand
Duchiron Celestin

Fauconnier André
Gonnot Eugène
Jeanrot Maurice
Lachassagne Jules
Mathez Henri
Nadaud Maurice

COMMUNE DE MONTBOUCHER

Élections MUNICIPALES du 29 Avril 1945

Parti Socialiste S. F. I. O.

CITOYENNES, CITOYENS,

Le peuple de France va, après de longues années de silence et d'oppression, faire à nouveau entendre sa voix.

Pour la première fois, les femmes voteront malheureusement, trop des nôtres, déportés, prisonniers de guerre ne seront pas là pour exprimer leur opinion. Nous aurions préféré que les élections soient ajournées jusqu'à leur retour.

Mais les élections de dimanche ne seront que **PROVISOIRES**.

Nous seront appelés à voter à nouveau avant longtemps ; nous donnerions notre démission s'il en était autrement.

Le Parti Socialiste vous appelle aux urnes pour affirmer votre attachement aux libertés républicaines.

Il veut que les grands responsables de la trahison soient chatiés impitoyablement.

Il veut la destruction des trusts, une politique agricole énergique pour le maintien des jeunes à la terre, des mesures vigoureuses pour éviter l'effondrement des prix, par la création *d'Offices pour le bétail et la pomme de terre* ; l'amélioration de l'habitat rural ; la création de centres de distractions pour la jeunesse ; la retraite pour tous les vieux travailleurs sans distinction.

Il veut surtout une *aide efficace* et rapide de la Nation en faveur des victimes de Vichy et du Boche : prisonniers, déportés, sinistrés.

EN VOTANT Dimanche pour NOTRE LISTE vous affirmerez votre attachement à la démocratie, votre haine du fascisme.

Vive la REPUBLIQUE, Vive la FRANCE.



976 W 291 / 83

Imp. BOUEN, Bourges

République Française

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 29 AVRIL 1945

COMMUNE DE MAINSAT

Liste du Comité Local de Libération et du Comité National de la Résistance

CITOYENNES, CITOYENS,

Avant de provoquer ces Elections, le Gouvernement aurait dû attendre le retour de nos Prisonniers, c'est un manque de déférence à leur égard.

Pour la première fois en FRANCE, les Femmes sont appelées à prendre part à cette consultation. Nous nous en réjouissons et nous regrettons vivement que Madame DUMAS, membre du C. L. L. ne puisse figurer sur notre liste parce que trop jeune (moins de 25 ans).

La liste que nous présentons est issue du C. L. L., mis en place pendant la période difficile d'Août 1944.

Votre Comité de Libération a jusqu'à ce jour dépensé toute son énergie en faveur de la population de cette Commune, tant auprès de l'Administration, des Services des Réquisitions, que du Ravitaillement Général. Notre Programme est celui du Comité National de la Résistance.

Ne disposant que de 10 affiches, nous ne pouvons l'exposer en détail.

Sachez que si vous nous faites confiance, nous continuerons à servir les intérêts de cette Commune avec dévouement, que les droits de chacun seront sauvegardés et que justice sera faite à l'égard de tous.

IL FAUT VOTER

Vous... FEMMES pour AFFIRMER et CONFIRMER vos Droits...

**Tous pour prendre position contre la collaboration
et le Régime de Vichy.**

**Pour la Résistance et le Gouvernement provisoire
du Général De GAULLE.**

Vive la République ! Vive la France ! Vive la Commune de MAINSAT

Les Candidats :

GIRAUD Marcel, CHAUMETON Baptiste, BOUSSAGEON Auguste, GRAND Fernand, GRÉGOIRE Emile,
JOUHANIQUE Jules, LACOMBE Alfred, LACOMBE Roger, MAGNIER Philémon, ROLLIN Fernand,
THURET Alphonse, VIGNERESSE Louis.



976 W 291 / 73

Aubusson, imp. Léo Mολουçon

SOURCES / BIBLIOGRAPHIES :

- « **En 1944, l'obtention du droit de vote des femmes est presque une formalité** », Publié 21/04/2023. Dernière consultation le 15/03/2024 : <https://www.gouvernement.fr/actualite/en-1944-lobtention-du-droit-de-vote-des-femmes-est-presque-une-formalite>.
- « **Grandes étapes de la conquête du droit de vote des femmes** », Dernière modification : 4 juillet 2022. Dernière consultation le 15/03/2024 : <https://www.vie-publique.fr/fiches/23925-grandes-etapes-de-la-conquete-du-droit-de-vote-des-femmes>

Affiches : Election municipale de 1945 :

- Commune de Bonnat : Arch. dép. Creuse **976W291 / 10**
- Commune de Saint-Julien-le-Châtel : Arch. dép. Creuse **976W291 / 115**
- Commune de Fresselines : Arch. dép. Creuse **976W291 / 48**
- Commune de Mainsat : Arch. dép. Creuse **976W291 / 73**
- Commune de Montboucher : Arch. dép. Creuse **976W291 / 83**